



INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX JEUNES

SAISON 2022-2023

Les Interclubs départementaux sont organisés par le Comité Départemental 27

le **SAMEDI 01 Avril 2023** au complexe sportif de **PACY SUR EURE**, à partir de :

- **Pointage 10h00 pour les poussins et benjamins, début de la compétition 10h30.**
- **Pointage 13h00 pour les minimes, cadets et juniors et début de la compétition 13h30**

CATÉGORIES :

Cette compétition concerne les catégories poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

TABLEAUX :

Ils sont au nombre de 5 :

1. Poussins et poussines.
2. Benjamins et benjamins.
3. Minimes filles et garçons.
4. Cadets, filles et garçons
5. Juniors filles et garçons.

COMPOSITIONS DES ÉQUIPES :

- Les équipes sont formées de 2 joueuses ou 2 joueurs. La mixité est possible.
- Les équipes doivent être complètes.
- Dans le cas où un club a inscrit plusieurs équipes dans un même tableau, le joueur le mieux classé se trouve obligatoirement dans l'équipe 1.
- Le classement retenu est le classement de la phase 2.
- Chaque équipe peut être composée de 2 mutés.
- Un joueur par équipe peut évoluer dans le tableau de la catégorie d'âge supérieure à la sienne. Cependant, il ne pourra plus être intégré dans le tableau de sa catégorie lors de cette même journée.
- Une entente entre 2 clubs est admise. Celle-ci ne concerne pas l'équipe 1 mais les suivantes. Exception faite pour les clubs qui n'ont qu'une équipe engagée dans le tableau.

L'inscription des équipes ne sera effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement de 10€ par équipe au plus tard le MERCREDI 15 Mars 2023 à l'ordre du CDTT27.

Stéphane DE VRIESE. 17 Allée des Ormes 27110 SAINTE OPPORTUNE DU BOSQ



FORMULE DE LA COMPÉTITION :

Pour les Poussins et poussines, Benjamines et benjamins, Minimes filles et garçons, Cadets, filles et garçons

- 3 Parties.
- Parties en **2 sets gagnants**.
- Ordre des parties : AX – BY-double.
- Le joueur de chaque équipe ayant le plus de points est placé en A et X.
- Pas de finale régionale cette saison.

Pour les Juniors filles et garçons.

- 3 Parties.
- Parties en **3 sets gagnants**.
- Ordre des parties : AX – BY-double.
- Le joueur de chaque équipe ayant le plus de points est placé en A et X.
- Pas de finale régionale cette saison.

Bien sûr, les organisateurs se réservent le droit d'adapter la compétition en cas de débordement d'horaire.

Tableau suivant les inscrits au 28/03/2023

Catégorie	nombre d'équipes	nombre de poules
Benjamins	14	4 poules de 3 et 1 poule de 2
Minimes	16	4 poules de 3 et 2 poules de 2
Cadets	20	6 poules de 3 et 1 poule de 2
Junior	10	2 poules de 3 et 2 poules de 2

FORFAIT :

- Tout forfait est à déclarer au responsable de l'épreuve au plus tard le jeudi soir précédent le jour de la compétition.
- Le club qui n'aura pas déclaré un forfait sera redevable d'une amende de 45€ par équipe concernée.

L'inscription des équipes ne sera effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement de 10€ par équipe au plus tard le MERCREDI 15 Mars 2023 à l'ordre du CDTT27.

Stéphane DE VRIESE. 17 Allée des Ormes 27110 SAINTE OPPORTUNE DU BOSC



RAPPEL :

- Les joueuses et joueurs ont l'obligation de posséder une licence traditionnelle.
- Dans le cas où une joueuse ou un joueur est en possession d'une licence promotionnelle, celle-ci sera automatiquement requalifiée traditionnelle par la commission sportive.
- Les clubs ayant une ou plusieurs équipes évoluant dans le championnat par équipes seniors féminin et / ou masculin, niveau national et / ou régional ont l'obligation d'engager au moins une équipe en championnat jeunes et / ou interclubs.

L'inscription des équipes ne sera effective qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du règlement de 10€ par équipe au plus tard le MERCREDI 15 Mars 2023 à l'ordre du CDTT27.

Stéphane DE VRIESE. 17 Allée des Ormes 27110 SAINTE OPPORTUNE DU BOSC